



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PUTTELANGE-LES-THONVILLE

Extraits
du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil municipal
dans sa séance ordinaire du 14 décembre 2018.

(Application de l'article 32 du Code d'Administration communale)

Le vendredi 14 décembre 2018, à 19 heures, le Conseil municipal de la commune s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie.

Lors de cette réunion le Conseil municipal :

- ✚ A approuvé le procès-verbal de la réunion du jeudi 22 novembre 2018 ;
- ✚ A accepté la vente d'une parcelle de terrain communal à un particulier, rue des Fleurs par acte administratif ;
- ✚ A sollicité un échange d'une parcelle de terrain privé et de terrain public, rue de Mondorff à Himeling ;
- ✚ A accepté un chèque de remboursement d'un menu du Repas des Seniors par un élu du conseil municipal ;
- ✚ A lancé les démarches pour sécuriser le parking du foyer socioculturel et le chemin de liaison entre le foyer et le cimetière, par la mise en place d'un éclairage adéquat ;
- ✚ A accepté de réaliser des travaux de mise aux normes contre l'incendie au groupe scolaire et au foyer socioculturel ;
- ✚ A accordé une subvention de **100,00 €** aux Restaurants du Cœur pour 2019 ;
- ✚ A alloué une subvention de **100,00 €** à l'Association Française des Sclérosés en Plaque pour 2019 ;

Joseph GHAMO
Maire


